

*Compte rendu de la réunion publique du
26 novembre 2011 à Artigues Près
Bordeaux*

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. CONTEXTE DE LA RÉUNION PUBLIQUE	3
1.2. INTRODUCTION DE MADAME LE MAIRE	4
1.3. PRÉSENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL	4
2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	5
2.1. SE DÉPLACER.....	5
2.1.1. Constats des participants.....	5
2.1.2. Propositions des participants.....	5
2.2. LA VILLE NATURE	6
2.2.1. Constats des participants.....	6
2.2.2. Propositions des participants.....	6
2.3. LA VILLE ACTIVE	6
2.3.1. Constat des participants.....	7
2.3.2. Propositions des participants.....	7
2.4. LA VILLE HABITEE	7
2.4.1. Constat des participants.....	7
2.4.2. Propositions des participants.....	7
2.5. LA GOUVERNANCE	8
2.5.1. Propositions des participants	8
2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS	8
3. CONCLUSION DE MADAME LE MAIRE	9

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Soixante-dix personnes environ se sont réunies à Artigues le 26 novembre 2011, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune d'Artigues.

Après un discours introductif de Madame le Maire, Mme Cartron, Jean-Baptiste Rigaudy, directeur de l'urbanisme au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Gilles-Laurent Rayssac de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

Comment débat-on ?

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - Début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

1.2. INTRODUCTION DE MADAME LE MAIRE

Madame Cartron, Maire d'Artigues, a tenu à :

- Remercier l'ensemble des personnes présentes,
- Préciser que la CUB était dans un processus de concertation poursuivant la démarche de réflexion autour du projet métropolitain,
- Rappeler qu'Artigues est membre de la CUB et donc qu'elle s'intègre dans les projets communautaires, en prenant l'exemple du projet de tramway qui intéresse les habitants d'Artigues usagers des transports en commun autant que les habitants des autres communes.
- Indiquer la volonté de Vincent Feltesse, Président de la CUB, de situer Bordeaux par rapport aux autres métropoles comparables pour qu'elle pèse en termes de dynamique, en termes d'emplois et de qualité de vie.
- Informer de l'attractivité du territoire communautaire puisque chaque année de nouveaux habitants arrivent, le solde migratoire étant positif. Ainsi chaque commune doit accueillir de nouveaux habitants et il est tout à fait possible d'atteindre le million d'habitants pour la métropole sans se dénaturer, en gardant une véritable qualité de vie, sans défigurer la ville, sans porter atteinte au patrimoine environnemental existant et c'est tout l'enjeu du PLU. Le PLU est l'outil permettant l'instruction des PC, c'est pourquoi son élaboration est très importante. Il est donc nécessaire qu'habitants et élus réfléchissent au devenir de la ville.

1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

2.1. SE DEPLACER

2.1.1. Constats des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- L'A89 et la rocade sont saturées.
- Problèmes de desserte en transport en commun d'Artigues vers les autres communes de la CUB et inversement mais aussi dans Artigues même.
- Problème de sécurité du piéton pour rejoindre le centre-ville.

2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Infrastructures**
 - Mettre en place des murs anti-bruit à proximité des voies rapides.
 - Améliorer l'accès aux voies rapides.
- **Stationnement**
 - Les parkings de covoiturage ne sont pas utilisés conformément à leur destination.

- Augmenter le nombre de parkings notamment pour les véhicules électriques (x2).

- **Transports en commun**

- Le tram est bondé aux heures de pointe.
- Augmenter la fréquence de passage des bus (x2) et faire une meilleure répartition des arrêts de bus et des bus à destination des stations de tram.
- Faciliter l'accès aux transports en commun pour personnes handicapées et les personnes âgées (x2).
- Réutiliser les anciennes voies ferrées.
- Envisager un tracé de tram circulaire et non plus exclusivement en étoile.
- Instaurer la gratuité des transports en commun.

- **Déplacements doux**

- Envisager des stations de vélos en libre service sur Artigues.
- Rendre les pistes cyclables plus accessibles.

2.2. LA VILLE NATURE

2.2.1. Constats des participants

- Problèmes de rejets des entreprises dans les rues qui traversent la commune.
- Problèmes d'inondations le long des rues de la commune (x2).

2.2.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Conserver les espaces verts et boisés existants (x4).
- Aménager des espaces verts.
- Reboiser certains espaces.
- Entretenir les ruisseaux.
- Mieux utiliser le solaire grâce à une incitation financière de la CUB.
- Mettre en place le recueil des eaux de pluie pour réutilisation.

2.3. LA VILLE ACTIVE

2.3.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Peu de services et d'animation au centre bourg.

2.3.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions :

- Maintenir les activités industrielles et commerciales et en développer pour éviter qu'Artigues soit une ville-dortoir.
- Améliorer la signalétique des zones d'activités en affichant chaque entreprise.
- Envisager des zones tampons entre zones industrielles et habitations.
- Favoriser l'installation de jeunes maraîchers (fruits et légumes locaux et de saison, ...) en achetant le foncier et en leur louant.
- Redynamiser le centre-ville avec l'installation de petits commerces.
- Penser à une mixité des emplois : de peu qualifiés à très qualifiés.

2.4. LA VILLE HABITEE

2.4.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Peu de prise en compte de la nécessité de mixité sociale dans les derniers programmes de constructions souvent trop denses.
- Pas de toilettes publiques sur la commune.

2.4.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions :

- Créer un centre-ville dynamique
- Améliorer l'éclairage public dans la commune.
- Préserver le cadre de vie offert par la commune.
- Penser à la sécurité des biens et des personnes (x2).
- Maîtrise de l'étalement urbain.
- Réaliser des constructions respectueuses de l'environnement.

- Densification harmonieuse souhaitée (seuil de hauteur des constructions admissible R+2).

2.5. LA GOUVERNANCE

2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Souhait de précisions quant au degré de prise en compte des observations des habitants lors de ces réunions.
- Equilibre à trouver entre les améliorations souhaitées et la pression de l'impôt local.

2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Comment développer des activités et des logements (8000 d'ici 2030 environ) sur la commune et respecter l'environnement et éviter l'étalement urbain ?
- Est-ce que le tram est envisagé sur Artigues ? (x2)
- Quelles améliorations de circulation routière et de desserte des transports collectifs sont envisagées aux heures de pointe à l'horizon 2030 ?
- Est-il envisagé un terminal de voitures électriques à Artigues ?
- Artigues a-t-elle la capacité de créer environ 3000 emplois ?
- Est-il envisagé de construire un collège sur Artigues ?
- Quels sont les projets découlant de la rue des Abeilles ?

3. CONCLUSION DE MADAME LE MAIRE

Madame Cartron conclut en répondant à quelques suggestions entendues lors de la réunion :

- Artigues est très bien pourvue en termes d'emplois avec 4 000 emplois sur la zone industrielle aujourd'hui à mettre en parallèle par rapport aux 7 000 habitants sur son territoire.
- La commune et la CUB ont préservé au maximum les espaces verts en est pour preuve le nombre non négligeable de terrains classés en zones constructibles au POS précédent et actuellement reclassés en zone N.
- La construction d'un collège dépend par contre d'une décision de l'éducation nationale et de l'inspection d'académie. A noter que la capacité d'accueil des collèges existants est suffisante pour répondre aux besoins des nouveaux habitants envisagés.